

OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants aura lieu en janvier et février 2023.

Les déchets qui peuvent être collectés sont **les déchets volumineux, manipulables manuellement.**

Uniquement : ferraille, électroménagers, matelas, sommiers, meubles.

Ils devront être sortis devant votre habitation la veille du jour de collecte.

La collecte s'effectuera **obligatoirement sur inscription**
(au plus tard 8 jours avant la date de collecte)



Pour vous inscrire il faudra nous renvoyer le coupon ci-joint, dûment rempli, **UNIQUEMENT** par courrier ou par mail. **Les appels téléphoniques ne seront pas pris en compte.**

• par mail : sivomauzancesbellegarde@wanadoo.fr

• par courrier : SIVOM AUZANCES-BELLEGARDE 5 route de Sarcelles 23700 AUZANCES

JANVIER

FÉVRIER

Lundi 9 Janvier BELLEGARDE / BOSROGER / LA CHAUSSADE	Mercredi 1 Février CHARD / LE CHATELARD
Mardi 10 Janvier ST SILVAIN	Jeudi 2 Février AUZANCES
Mercredi 11 Janvier CHAMPAGNAT	
Lundi 16 Janvier LUPERSAT / MAUTES	
Mardi 17 Janvier BROUSSE / LE COMPAS / LIOUX-LES-MONGES / SERMUR	
Mercredi 18 Janvier ARFEUILLE-CHATAIN / MAINSAT	
Lundi 23 Janvier BUSSIÈRE-NOUVELLE / LA SERRE / ST DOMET	
Mardi 24 Janvier CHARRON / ROUGNAT	
Mercredi 25 Janvier FONTANIERES / RETERRE / SANNAT	
Lundi 30 Janvier CHARENSAT	
Mercredi 31 Janvier DONTREIX / LES MARS	

EN CAS D'INTEMPÉRIES LA COLLECTE SERA REPORTÉE LE JEUDI SUIVANT.

La collecte se fait à l'aide de deux camions, un pour la ferraille, l'autre pour le reste, et à des moments différents.
Attendre avant de téléphoner...



NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE COMPLÈTE _____

TÉL. _____

TYPE D'OBJETS ENCOMBRANTS À COLLECTER

FERRAILLE APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS MATELAS SOMMIERS MEUBLES

LES AUTRES DÉCHETS NE SERONT PAS COLLECTÉS !